



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Genève, le 5 novembre 1985

Beschluss

Décision

13 novembre 1985

Decisione

1889

Le Conseil d'Etat

Monsieur Kurt FURGLER

Président de la Confédération

Palais fédéral

Rencontre Reagan / Gorbatschev

Lettre du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève au
Président de la Confédération

Présidence

Verbal

Après délibération, il est

décidé:

Monsieur le Président,

1. La demande du Canton de Genève est acceptée.
2. Mandat est donné à la ChF d'écrire aux cantons de Berne, Zurich et Genève dans ce sens.

Comme vous le savez certainement et pour faire suite à l'entretien qu'a eu récemment M. Guy FORTANET, conseiller et chargé du département de justice et police, M. SAUNDER, secrétaire d'Etat, nous sommes saisis d'une demande en vue d'organiser le 15 novembre courant une grande manifestation en faveur de la paix, sous l'égide de plusieurs partis politiques suisses, dont à tout le moins un gouvernement. Bien que nous ne puissions écarter l'éventualité de voir venir en nos murs des manifestants domiciliés à l'étranger, nous avons décidé de faire droit à cette requête, conscients que nous préférons contenir une manifestation autorisée plutôt que de l'interdire et d'exposer nos services de police à des affrontements qu'ils ne seraient vraisemblablement pas en mesure d'empêcher, avec tous les risques qui pourraient en

Pour extrait conforme,
le secrétaire:

Protokollauszug an:

 ohne / mit Beilage

I. V.	Z. K.	Dep.	Anz.	Akten
	X	EDA	1	-
	X	EDI	1	-
	X	EJPD	1	-
	X	EMD	1	-
	X	EFD	1	-
	X	EVD	1	-
	X	EVED	1	-
X		BK	4	-
		EFK		
		Fin Del		

Dans cette optique, certains comprennent le bien-fondé de notre démarche, d'autres pourront disposer le 15 novembre de nos sections supplémentaires de maintien de l'ordre, deux venant de Berne et deux en provenance de Zurich. Ces sections devraient venir à Genève avec





Genève, le 6 novembre 1985

Le Conseil d'Etat

Monsieur Kurt FURGLER
Président de la Confédération
Palais fédéral

1424 - 85

3003 B E R N E

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de nous référer à l'échange de correspondance que nous avons déjà eu afin de préparer le sommet de Genève qui réunira en notre ville MM. Ronald REAGAN et Mikhaïl GORBATCHEV les 19 et 20 novembre 1985.

Comme vous le savez certainement et pour faire suite à l'entretien qu'a eu récemment M. Guy FONTANET, conseiller d'Etat chargé du département de justice et police, avec M. Edouard BRUNNER, secrétaire d'Etat, nous avons fait l'objet d'une demande en vue d'organiser à Genève le 16 novembre courant une grande manifestation en faveur de la paix, sous l'égide de plusieurs partis politiques suisses, dont à tout le moins un gouvernemental. Bien que nous ne puissions écarter l'éventualité de voir venir en nos murs des manifestants domiciliés à l'étranger, nous avons décidé de faire droit à cette requête, conscients que nous préférons contenir une manifestation autorisée plutôt que de l'interdire et d'exposer nos services de police à des affrontements qu'ils ne seraient vraisemblablement pas en mesure d'empêcher, avec tous les risques qui pourraient en résulter.

Dans cette optique, certains que vous comprendrez le bien-fondé de notre démarche, nous souhaiterions pouvoir disposer le 16 novembre 1985 de quatre sections supplémentaires de maintien de l'ordre, deux venant de Berne et deux en provenance de Zurich. Ces sections devraient venir à Genève avec

./.



leurs propres équipements et véhicules et seraient placées sous la conduite de leurs chefs, qui seraient quant à eux directement soumis au chef de la police genevoise. Leur mission serait bien évidemment purement défensive, mais nous permettrait de protéger les objectifs prioritaires que constituent notamment les missions des pays intéressés, voire les bâtiments des organisations internationales.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous accorderez à ce courrier et restons dans l'attente de votre prochaine réponse.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le secrétaire général de la chancellerie d'Etat :

Le président :

IM NOMEN DES SCHWEIZERISCHEN BUNDESRATES
Der Bundespräsident

Der Bundeskanzler



DER SCHWEIZERISCHE BUNDESRAT

3003 Bern, 14. November 1985 FC/Hk/Ki

3003 Bern, 14 novembre 1985 FC/KI

Y. 1985 / 11424-85

An die Regierungen der Kantone
Bern und Zürich

1200 Genève

Getreue, liebe Eidgenossen,

Chers et chers Confédérés,

Die Regierung des Kantons Genf hat uns am 6. November 1985 gebeten, die Kantone Bern und Zürich zu ersuchen, für den 16. November 1985 je zwei zusätzliche Polizeizüge nach Genf zu entsenden. Diese Einheiten sollten sich zusammen mit ihren Chefs und ausgerüstet mit dem eigenen Material und eigenen Fahrzeugen nach Genf begeben und würden dort dem Genfer Polizeikommandanten unterstellt.

Wir erachten das Ersuchen des Kantons Genf als begründet und laden Euch deshalb ein, ihm stattzugeben.

Wir danken Euch für Eure Hilfe und Eure Solidarität und benützen den Anlass, um Euch, getreue, liebe Eidgenossen, samt uns dem Machtschutz Gottes zu empfehlen.

IM NAMEN DES SCHWEIZERISCHEN BUNDESRATES

Der Bundespräsident

Der Bundeskanzler

SCHWEIZERISCHER BUND
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE



neut Passung
Beschluss
Datum 13. November 1985
Ordnung 1890

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE

Niederkanzler

Präsident

Aufgrund der Beratung wird

3003 Berne, 14 novembre 1985 FC/Ki

beschlossen:

V.réf./1424-85

Au Conseil d'Etat de la République
et Canton de Genève

1. Handelskammer Holland-Schweiz

1200 Genève

Montag, 29.11.1985 - 1800 Uhr - 80. Sitzung
Savoy, 24 spricht Dr. Ruding, Finanzminister der
Niederlande vor der Handelskammer Holland-Schweiz
zur Thema: "Recent trends in the Dutch Economy, in
European context". Anschliessend Dinner.

Fidèles et chers Confédérés,

H. Landgraf

Accusant réception de votre requête au Président de la Confédération du 6 novembre 1985, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons adressé aux cantons de Zurich et de Berne, une demande de mettre à votre disposition quatre sections supplémentaires de forces de polices avec équipement et véhicules, le 16 novembre prochain.

(Faint text: Wunsch: Kurze Ansprache durch ein Mitglied des)

Nous vous laissons le soin de régler les détails pratiques de cette intervention directement avec les autorités de ces deux cantons.

(Faint text: von Festival International de la bande dessinée)

Nous saisissons l'occasion, fidèles et chers Confédérés, pour vous recommander avec nous à la protection divine.

*(Faint text: Désir: - patronage du Conseil fédéral
- un représentant du Conseil fédéral à
l'ouverture)*

Accord

Personne

AU NOM DU CONSEIL FEDERAL SUISSE
Le Président de la Confédération

4. fondation pastorale et philanthropique du Patri-
arcat oecuménique

*(Faint text: Genève, 31.1.1986 - Soirée de gala pour recueillir
des fonds pour la Fondation philanthropique
Diocèse de Suisse du Patriarcate oecuménique)*

Le Chancelier de la Confédération

(Faint text: Désir: Haut patronage de Mme Kapp pour cette)